



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATTESTATION DE DEPLACEMENT

En application de l'arrêté HC/CAB/DDS/BSI n° 135 du jeudi 14 mai 2024 portant réglementation temporaire relative au rassemblement et à la circulation des personnes sur la voie publique et dans les lieux publics des communes du Grand Nouméa ;

Mme / M. :

Né(e) le :

Domiciliation de l'entreprise :

.....

.....

.....

Motif du déplacement :

Lieu(x) d'exercice de l'activité professionnelle :

Immatriculation du véhicule :

Est autorisé(e) à titre exceptionnel à se déplacer dans le cadre de son activité professionnelle.

Fait à Nouméa, le

Signature et cachet de l'employeur